



Châtenay Infos

Bulletin municipal annuel de la commune de
Châtenay-sur-Seine

Janvier 2023





Sommaire

Le mot du Maire	Page 02
Vie municipale	Page 03
Conseils municipaux	Page 06
Travaux et voirie	Page 07
Projets en cours	Page 09
Urbanisme	Page 11
Finances	Page 12
Enfance/jeunesse	Page 15
Vie sociale/culture.....	Page 17
Communication	Page 20
Un peu d'histoire	Page 21
Associations	Page 24
Commerces	Page 30
Environnement	Page 31
État civil	Page 33
Il a marqué le village	Page 34
La presse s'en mêle	Page 35
Gourmandise	Page 38

Chères Châtenaysiennes, Chers Châtenaysiens,

La fin de l'année 2022 a été marquée par une crise énergétique sans précédent, qui a mêlé raréfaction de l'offre et augmentation des coûts. Les explications sont multiples : économiques, géopolitiques, sociales... et l'on pourrait en débattre des heures.

Cependant, la seule conclusion est que nous sommes tous impactés par les conséquences de cette crise, dans notre quotidien de citoyens, mais aussi d'élus.

En effet, ce que vous vivez à l'échelle de votre foyer, la commune le vit aussi avec une explosion de ses coûts (à l'heure où j'écris cet éditorial, les communes ne bénéficient pas de bouclier tarifaire).

Nos prévisions budgétaires nous amènent à penser que nous aurons à faire face à une augmentation des coûts énergétiques sans précédent en prenant compte également de l'état vieillissant de nos bâtiments communaux qui sont pour certains des passoires énergétiques.

Des hausses considérables, incompréhensibles même, mais que nous devons assumer en tant que gestionnaires des deniers publics. Et contrairement à l'État, une commune ne peut être déficitaire : nous devons donc présenter des budgets à l'équilibre.

Cette situation nous oblige à faire des choix et à poursuivre nos efforts, notamment en matière de rénovation énergétique des bâtiments municipaux. C'est pourquoi, nous prévoyons pour le budget 2023, la rénovation de nos ouvrants et des demandes de subventions vont être déposées pour certains de nos bâtiments les plus urgents ; tout en gardant comme principe que, pour maîtriser nos budgets, les travaux ne seront effectués une fois les subventions accordées.

Parmi nos actions, la plus symbolique est celle de l'extinction nocturne de l'éclairage public. Un tel choix nous permet déjà de faire des économies substantielles même si malheureusement tout notre éclairage public n'est pas en basse consommation mais pour l'instant la commune n'a pas les moyens financiers de tout changer. Le conseil municipal étudie ce dossier.

Comme chaque année à pareille époque, nous voici parvenus à une période « charnière » : celle qui marque la fin d'un cycle avant de prendre un nouveau départ.

Ainsi, on se retourne sur les mois écoulés en s'étonnant qu'ils soient passés si vite, on retient les bons moments en essayant de ne pas s'appesantir sur les mauvais et surtout on regarde vers l'avenir.

Cette année encore à naître, on tente d'en deviner les contours, d'en percer les secrets. On la voudrait épanouissante, dynamique et constructive. On ne peut s'empêcher d'espérer qu'elle tiendra ses promesses de joie, de réussite, de satisfactions de toutes sortes...

Alors c'est donc tout naturellement, que nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2023 !



Stéphanie Banos,
Maire de Châtenay-sur-Seine

Zoom sur les agents municipaux

La municipalité souhaite faire un zoom sur les agents municipaux qui s'investissent au quotidien dans notre commune. Tous interviennent dans des domaines différents et œuvrent pour que la mission de service public se déroule au mieux.

Les agents administratifs



Béatrice Anastase-Lollia



Géraldine Ledoux



Anne-Marie Remblier

Les trois agents accueillent les administrés cinq jours par semaine pour répondre aux différentes questions et accompagner les usagers tant au niveau de la mairie que de l'agence postale.

L'équipe travaille en étroite collaboration avec les élus municipaux et est régulièrement associée aux projets en cours car il est essentiel d'avoir le retour des collaborateurs sur le terrain.

Les agents périscolaires et scolaires



Lise Bellemain



Sandrine Caradec



Amélie Cotelle



Corinne Courties



Mireille Lechertier



Armelle Lejeune



Anne-Marie Remblier



Elisabeth Schvoch



Emmanuel Thizy

Toute l'équipe accueille et veille sur les enfants matin et soir à la garderie périscolaire, le midi lors du temps méridien, après l'école pour l'aide aux devoirs et pour certains enfants lors des transports scolaires.

De manière plus spécifique, deux agents assistent les enseignantes à l'école maternelle pendant le temps scolaire.

Les agents techniques



Cyril Clauss



Marie-Noëlle Larget

Les agents techniques assurent des travaux de mise en sécurité et l'entretien des espaces verts, des espaces publics et du cimetière. Aussi, ils entretiennent les différents bâtiments communaux et réalisent des travaux de maçonnerie et de rénovation.

Départ en retraite

C'est après 11 années au service de la commune que Christian Quignot a pris une retraite bien méritée le 31 décembre dernier.

Après un début de carrière en tant qu'employé polyvalent en bâtiment dans le privé, Christian a rejoint la commune en août 2011 à temps plein en tant qu'agent technique.

Avec un caractère bien trempé, Christian s'est très vite impliqué dans ses missions et a veillé à embellir le cadre de vie des habitants. Il a notamment réalisé de gros travaux qui ont contribué à améliorer la sécurité des administrés comme le rehaussement du mur de la maternelle, des travaux de sécurisation dans l'église, des travaux de couverture sur les logements communaux et la réhabilitation du patrimoine communal (muret Rue de la Gare et le lavoir à Chaupry). De part son expérience et sa polyvalence, ces travaux ont permis à la commune de réaliser des économies non négligeables !

Christian s'est attaché à maintenir la propreté du village, vous avez d'ailleurs pu le croiser régulièrement dans son tracteur bleu !

Durant cette période, de nombreux élus de la commune l'ont côtoyé quotidiennement ainsi que de nombreux habitants.

Christian va pouvoir profiter de cette liberté nouvellement acquise ; une retraite bien méritée, que chacun lui souhaite la plus longue possible. Une nouvelle période de vie, dont Christian va pouvoir profiter auprès de ses proches et notamment de ses petits-enfants.

Faire de la marche, des balades et regarder des séries télévisées, voilà de sympathiques activités qui pourraient l'attendre dorénavant mais Christian envisage plutôt de maintenir une activité plus physique comme continuer des petits travaux de maçonnerie, un retour à son premier métier.

Châtenaysien depuis plus de 25 ans, Christian est attaché à la commune, il nous a déjà prévenu qu'il resterait volontaire et investi dans la vie du village !

Par cet article, c'est au nom de tous les élus que nous souhaitons le remercier chaleureusement pour son travail accompli ! Nous respecterons la demande de Christian de ne pas organiser de pot de départ.

Bonne et heureuse retraite Christian !

Emplois saisonniers

Depuis deux ans, la commune recrute des emplois saisonniers, le temps d'une saison, pour répondre à ses besoins, faire face à un surcroît de travail lié aux différentes manifestations ou événements, assurer des tâches complémentaires liées à cette période de l'année et palier la réduction d'effectifs pendant la période estivale. Cette action vise à renforcer les différents services municipaux, tant administratifs que techniques. Les tâches proposées sont diverses et encadrées par un agent et un élu.

Les vacances d'été sont souvent l'occasion, pour les jeunes à la recherche d'une première expérience professionnelle et d'un premier salaire, de décrocher un job et de travailler ; de quoi financer la suite des vacances ou faire face à des études de plus en plus coûteuses pour de futurs étudiants. Ces contrats sont souvent une première expérience formatrice ainsi qu'une immersion dans le monde du travail. Ils découvrent le service public et les missions qui incombent à une commune. Nous prenons toutes les inscriptions des Châtenaysiens de plus de 18 ans et procédons à une sélection selon le profil recherché.

Dans la continuité de ces emplois saisonniers, la commune propose des contrats de vacances à destination des étudiants Châtenaysiens, tout cela afin de pourvoir au renforcement des équipes en place, notamment en cas d'absence d'un agent.



Agence postale communale

Les agences postales communales concourent à l'exercice des missions d'aménagement du territoire et de mutualisation des services publics.

La municipalité, très attachée au service de proximité et ce, pour l'intérêt de ses administrés, a décidé, en décembre 2020, de transférer l'agence postale communale dans les locaux de la mairie. Cette initiative avait pour but de faciliter les démarches administratives des usagers et ainsi répondre aux besoins des habitants.

Rappelons que pour offrir ce service à la population, la municipalité a dû procéder à un réaménagement de ses bureaux pour pouvoir accueillir au sein de la mairie cette agence postale communale. Une grande partie de cet aménagement a été pris en charge par La Poste. Ce déménagement a permis d'assurer la pérennité de la présence postale dans la commune et ce sur une amplitude horaire plus étendue.

l'APC propose les services suivants :

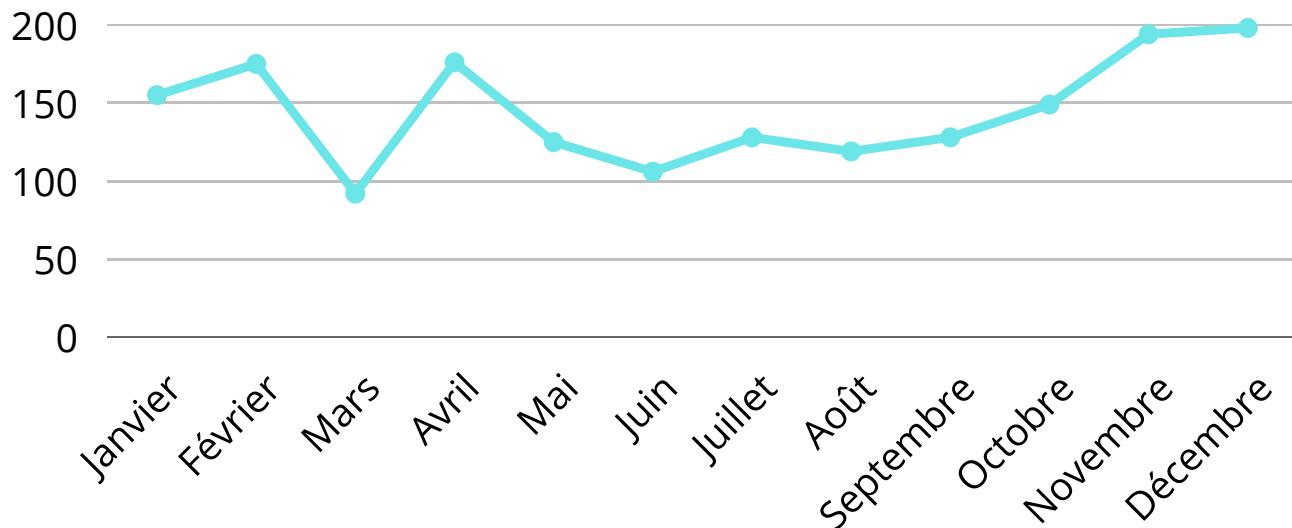
- Services postaux, financiers et tiers
- Affranchissement de lettres, colis et recommandés
- Vente de produits : timbres, emballages prêts à poster, Colissimo, enveloppes de réexpédition...
- Retrait des instances
- Contrat de réexpédition du courrier, ...
- Enregistrement des procurations
- Retrait ou versement d'espèces sur le compte courant ou compte épargne postal
-

Depuis l'installation de l'agence postale communale au sein de la mairie, nous constatons une forte augmentation de la fréquentation. Avec des horaires étendus à la journée, vous êtes de plus en plus nombreux à vous rendre en mairie afin de bénéficier de ce service qui cohabite avec les services administratifs de la mairie.

Nous constatons également qu'un certain nombre d'usagers issus des communes environnantes, et même des habitants résidant dans des communes dotés d'une APC, se rendent dans notre APC. Ce constat s'explique notamment par l'amplitude horaire d'ouverture très large proposée.

A titre d'exemple, pour 2022, l'activité se traduit ainsi :

Taux de fréquentation mensuelle



Après les premiers bilans de fréquentation, la Poste, les élus et les agents se montrent satisfaits de cette activité en plein essor et sont heureux de constater que les usagers viennent profiter de ce service.

Une participation active aux rendez-vous des collectivités territoriales

L'équipe municipale s'est engagée à représenter au mieux ses administrés notamment en participant de façon assidue aux différentes réunions et rencontres organisées par les collectivités locales et territoriales (Communauté de communes, Sous-préfecture, Préfecture, Conseil départemental et Conseil régional).

Ces présences régulières sont essentielles pour se faire connaître et entendre et nouer des liens fluides qui permettent une meilleure collaboration pour la réalisation de nos projets et l'accompagnement optimisé dans la gestion de nos dossiers.



Participation aux réunions mensuelles organisées par la Communauté de Communes Bassée Montois



Séminaire des Maires - Novembre 2022

A la rencontre de mon maire et de l'équipe municipale

Chaque samedi, entre 10h et 12h, vous avez la possibilité de venir échanger et partager avec Madame le Maire ou les élus présents.

N'hésitez pas à venir nous faire part de vos idées pour la commune ou tout simplement vous informer sur les activités de l'équipe municipale.

En 2022, vous avez été nombreux à profiter de ce créneau pour rencontrer un élu et évoquer un sujet du quotidien ou demander des renseignements sur un projet en cours.

Avis de consultation

Deux avis de consultation sont organisés par la Communauté de Communes de la Bassée Montois ; le premier sur la révision du PLUIH et le second sur son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) suite au retour de l'avis de l'Autorité Environnementale (MRAE).

Nous vous encourageons vivement à participer à ces enquêtes et à exprimer vos observations, questionnements et/ou suggestions. Il est nécessaire que chacun s'exprime car à l'issue de ces enquêtes, des décisions stratégiques seront prises.

Les pièces des dossier de consultation sont consultables en version numérique depuis le site internet de la Communauté de Communes Bassée Montois : www.cc-basseemontois.fr

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC
du 24 janvier au 24 février 2023 (à 17h inclus)

Une consultation par voie électronique
est organisée sur le projet de PCAET Bassée-Montois.

Découvrez le PCAET sur le site de la Communauté de communes :
www.cc-basseemontois.fr

Envoyez-nous vos observations et propositions
par mail : pcuet@cc-basseemontois.fr
ou par courrier à la Communauté de communes :
80 rue de la Fontaine - 77480 Bray-sur-Seine

CCB-0025_03_Fr.pdf | Document PDF - 1,09 Mo

Travaux dans les locaux communaux

L'activité travaux aura été très dense au cours de cette année 2022. Notons qu'une grande partie des travaux effectués sur la commune est réalisée par nos agents municipaux (techniques mais aussi parfois du périscolaire!), en fonction des besoins, de leurs contraintes temps et des activités saisonnières.

L'autre partie des travaux, plus technique, voire plus conséquente, est confiée à des prestataires.

En interne, nos services techniques auront assuré de nombreux petits travaux d'entretien sur des bâtiments municipaux ou situés sur l'espace public :

- Aménagement de la voirie : la municipalité a poursuivi son action de renforcement de la sécurité routière en remplaçant une partie des balises routières de signalisation par la création de chicanes avec îlots. Cette action sera poursuivie en 2023 pour être étendue à tout le village prochainement.

Une écluse a été également créée Route de Montigny et le "Cédez le passage" sur la RD 75 a été transformé en stop pour réduire la vitesse des conducteurs entrant dans le centre du village.

Un arrêt supplémentaire de bus ("Arrêt Chantemerle") a été créé à la sortie du village. Enfin, la zone proche des écoles (du début de la Rue Grande jusqu'à la bibliothèque) est passée en zone 30.

- Entretien de la voirie : la municipalité a procédé au rebouchage des différents nids de poule identifiés dans tout le village.

L'enrobé a été refait sur la première partie de la Grange aux dîmes (la seconde partie devrait être faite en 2023).

Cette action sera renouvelée chaque année afin de permettre une intervention régulière de façon à ne pas se retrouver comme en 2021 avec un nombre conséquent de trous non pris en charge.

- Fleurissement du village : les actions de fleurissement initiées l'an dernier se sont poursuivies en 2022 en évoluant vers une végétalisation pérenne et rationnelle des différents espaces du centre du village et progressivement des hameaux.

Les massifs sont entretenus régulièrement et mis en valeur dans une même harmonie colorée, les jardinières et les grands pots leur font écho.

Les espaces verts sont tondus régulièrement. Les espaces Rue de la Poste et Rue Fauveau (créés en 2021) ont été gérés différemment pour permettre le développement d'une jachère fleurie.

La municipalité oriente ses plantations vers des graminées, rosiers et vivaces économies en arrosages.

- Écoles Les Pinaguets et les Châtaigniers :

- les deux écoles sont maintenant équipées de la fibre optique ;
- la municipalité s'est focalisée cette année sur des travaux d'aménagement pour l'école maternelle. Un certain nombre de travaux a été réalisé comme :

- les peintures des murs intérieurs et extérieurs de la cour,
- la réfection des sanitaires pour les enfants et l'installation de parois séparatives permettant plus d'intimité pour les enfants,
- l'installation d'un portail et portillon sécurisant l'entrée de l'école,
- le remplacement de certains stores défectueux.



- Salle Marcel Lepême : une nouvelle cuisine a été créée pour la partie location. En effet, la cuisine existante étant réquisitionnée pour la cantine scolaire, nous avons aménagé l'espace Bar avec un nouvel équipement.



- Lavoir de Chaupry : les agents ont procédé à la rénovation complète du lavoir. Ils se sont attachés à recréer l'espace comme il l'était à l'ancien temps et des margelles ont été posées sur les bordures. Tous les supports en bois ont été intégralement lasurés. Des fleurs y ont été installées tout autour pour agrémenter et égayer l'endroit.



- Bibliothèque : après une rénovation totale en 2021, les agents ont finalisé les travaux pour la mise en route de la salle informatique. Dorénavant, la salle bénéficie de deux postes informatiques à disposition des adhérents.

- Garderie (salle polyvalente) : la salle qui avait grand besoin d'un coup de neuf a été repeinte pendant les vacances scolaires. En effet, tous les murs ont été nettoyés et peints en blanc pour apporter de la clarté et de nouveaux meubles ont été achetés pour permettre aux agents du périscolaire d'organiser des espaces jeux par tranche d'âge.

L'espace clos sur la scène a été détruit après la réalisation d'un grand tri de ce qui était entreposé dedans.



- Local infirmières (ancienne cuisine indépendante de la salle polyvalente) : les travaux d'aménagement de la pièce sont en cours de finition pour pouvoir y accueillir très prochainement les infirmières. Un nouveau revêtement au sol a été posé pour un entretien plus optimal et des sanitaires adaptés ont été installés.

- Pont de la Vieille Seine : suite aux travaux engagés par la SNCF pour la remise en état du pont, la municipalité a installé des garde-corps normalisés.



- Aire de jeux (Chaupry) : L'aire de jeux de la rue de Chaupry a été complètement rénovée suite à l'obtention d'une subvention.

L'aire de jeux a été mise aux normes et sécurisée par une clôture en panneaux grillagés à l'entrée. Son accès s'effectue, dorénavant, par un portillon refermable automatiquement.

L'activité principale de l'aire se concentre sur des agrès multi-activités destinés à des enfants de 3 à 10 ans, dont un PMR (Personne à Mobilité Réduite). Une table de pique-nique a également été installée pour permettre à chacun de se poser et de profiter de l'endroit et ainsi de faciliter la surveillance des enfants aux parents.

Le thème naturel de l'aire de jeux est garanti par des agrès en bois ainsi que par le maintien des arbres plantés et du sol engazonné même en périphérie des agrès.



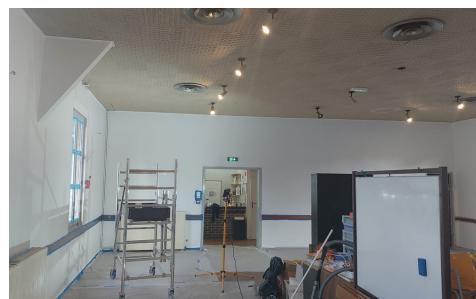
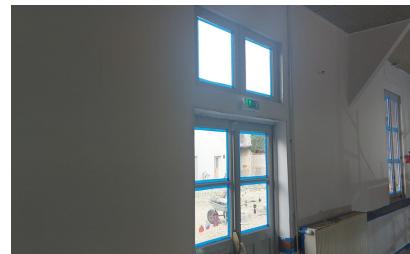
- Amélioration des espaces publics : les agents ont procédé à l'installation de râteliers à vélos à différents endroits du village (impasse des tennis, aux abords de la mairie et de la salle Lepême), de poubelles supplémentaires pour limiter les dépôts de déchets au sol. Ils ont remplacé les panneaux d'affichages vieillissants et en ont installé des supplémentaires devant l'école maternelle, la salle Lepême et la garderie.



Différents travaux de peinture ont été faits sur les bancs communaux, la rampe de la mairie et dans les toilettes place des Anciens combattants d'Algérie.

Une partie de la bordure du Ru du Suby a été réparée rue de la Gare ; et encore bien d'autres travaux de rénovation...





Réfection du cimetière

La municipalité a décidé d'un plan de rénovation du cimetière communal. Cette opération étant très coûteuse, ce projet se déroulera sur plusieurs années. La commune a consacré, dans un premier temps, un budget permettant d'enherber les allées moins fréquentées pour garantir l'esthétique et l'entretien.

En effet, le cimetière doit être entretenu selon les nouvelles normes ; le traitement chimique des allées est désormais interdit. Cela permettra de rendre le cimetière un peu plus vert et éviter les remarques d'un manque d'entretien lorsque des plantes indésirables apparaissent dans des allées jusque-là gravillonnées. L'objectif est que ces allées puissent rester vertes tout au long de l'année, même sans arrosage. La démarche soulagera aussi le travail des agents communaux.

Par ailleurs, une seconde partie de travaux va être menée sur 2023, avec notamment la réfection des allées les plus passantes en bitumage et/ou pavées. Le choix définitif sera validé en fonction du cahier des charges imposé par les collectivités territoriales nous permettant de bénéficier des subventions annuelles.

Parallèlement à cette démarche, les agents embellissent régulièrement le lieu en y semant de nouvelles plantations et arbustes. Malheureusement, l'année 2022 a mal démarré puisque nous nous sommes fait voler les 16 arbustes plantés pour créer un coin d'intimité à côté du jardin du souvenir....

Mise en place de la vidéosurveillance

Le conseil municipal avait voté à l'unanimité en 2021 l'installation de la vidéoprotection sur le village. La municipalité avait donc déposé en 2022 une demande de subvention pour la prise en charge d'une partie du montant de l'installation et mise en place de cette vidéosurveillance.

Cette demande de subvention sera donc renouvelée pour 2023. Nous restons convaincus que ce projet permettra d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens, de ralentir les délits commis au sein de notre commune et de permettre un climat plus sécurisant pour les habitants.

Ce système de sécurité, règlementé, s'attachera à concilier les libertés individuelles et la sécurité collective. La vidéoprotection ne s'appliquera qu'à la voie publique, dans le respect de la vie privée des administrés.

Chaque implantation de caméra a été vue et validée par une commission départementale et est soumise à une autorisation préfectorale. Les images ne seront pas archivées et les enregistrements seront détruits après le délai légal, hormis dans le cadre d'une enquête. Des panneaux visibles informeront les administrés de l'existence de ce système.

Rénovation des bâtiments communaux

Comme nous l'avons évoqué déjà à plusieurs reprises, nos bâtiments communaux sont très vieillissants et certains nécessitent des mises aux normes de sécurité urgentes.

Régulièrement, l'État demande aux collectivités de faire des efforts pour améliorer la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans nos bâtiments publics. Cette année, nous allons prioriser le remplacement des ouvrants de plusieurs bâtiments comme la mairie, la salle Marcel Lepême et la garderie. Nous avons fait le choix d'orienter nos travaux sur les bâtiments utilisés quotidiennement et d'agir sur les points les plus rapides à changer et les moins coûteux.

Aussi, le gouvernement a annoncé, à l'automne dernier, la création d'un fonds vert permettant de financer les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics et de revégétalisation des communes pour agir à la fois sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et sur l'adaptation au changement climatique. A ce jour, les modalités de ce nouveau fonds et son financement ne sont pas encore totalement connus des collectivités.

Après échange avec les instances publiques, il nous a été précisé que pour pouvoir bénéficier de ces subventions publiques, il est essentiel d'établir, par un prestataire agréé, un diagnostic énergétique des bâtiments pour lesquels nous allons demander des subventions. Cela ajoute un coût supplémentaire pour notre commune mais c'est une démarche obligatoire pour pouvoir espérer l'attribution d'une subvention.

Par ailleurs, nous poursuivons notre collaboration avec le CAUE et travaillons toujours sur plusieurs projets de rénovation des autres bâtiments et de réflexion à la bonne utilisation des espaces communaux en fonction des besoins qui évoluent régulièrement. Il est essentiel que les aménagements correspondent pleinement aux besoins de nos administrés.

Budget 2021 : Présentation des résultats

L'année 2021 aura été une bonne année pour les finances de la Commune. En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 1 306 145.60€ et les recettes à 1 376 558.27€, soit **un excédent de 70 412.67€**.

L'excédent de la section de fonctionnement reste stable et excédentaire d'année en année : + 56 790.49€ en 2018, + 100 085.08€ en 2019, +115 369.40 € en 2020 et +70 412.67€ pour 2021.

Ce résultat s'explique essentiellement par une maîtrise des dépenses de fonctionnement mais également par la programmation en amont des opérations et actions menées au cours de l'année. Nous subissons encore les conséquences de la crise sanitaire avec des conséquences post-Covid à laquelle s'ajoute désormais une hausse exponentielle des prix à la suite de la guerre en Ukraine. Des économies d'eau, d'électricité et de chauffage ont indéniablement été réalisées malgré des contraintes biens réelles en raison de la vétusté de nos bâtiments communaux et des diverses équipements qu'il nous fallait renouveler.

Concernant la section d'investissement, la réfection de la rue Fauveau et de la rue de la Poste a été finalisée. Les travaux ont été réalisés sur plusieurs années, en raison de la crise sanitaire, principalement à cause des confinements successifs mais aussi à cause d'une reprise plutôt difficile pour tous les corps de métiers. Ces travaux de réfection ont mobilisé plus de 70 % des crédits en dépenses d'investissement soit 420 000€. Cette opération a été majoritairement cofinancée par le biais de subventions.

Les recettes de la section d'investissement s'élèvent à 348 000 € et se composent essentiellement des subventions accordées à la Commune pour financer les projets validés. En effet, la municipalité reste, et cela depuis son installation, dans une démarche de cofinancement avec les services de l'état pour la réalisation des travaux d'investissement.

Les autres opérations d'investissement, financées cette année, ont été axées particulièrement sur la réhabilitation du patrimoine de la commune. Les travaux réalisés au cours de l'année 2021 sont les suivants :

- Réfection de la cour de l'école primaire,
- La réouverture du préau dans la cour de l'école maternelle ainsi que la création de marquage au sol pour les enfants,
- L'installation de la nouvelle cantine dans la salle Marcelle Lepême,
- L'installation d'un défibrillateur sur la commune,
- La rénovation du pont Macquin,
- La création d'une salle informatique avec un accès internet à la bibliothèque pour les administrés,
- L'achat d'une balayeuse pour le nettoyage des rues du village,
- Le nettoyage du lavoir,
- Le rafraîchissement de la bibliothèque et le renouvellement de son mobilier,
- Le rafraîchissement de la salle informatique de l'école primaire.

Les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement ont été entérinés en mars, lors du vote du budget primitif 2022 de la Commune qui s'élève à 1 947 106.45€.

Il se caractérise par la programmation de travaux importants tels que la mise en place d'une vidéosurveillance sur la commune ainsi que le remplacement des ouvrants (portes et fenêtres) des bâtiments communaux dans le but d'améliorer leurs performances énergétiques et ainsi diminuer le coût des factures énergétiques qui impute fortement les dépenses de fonctionnement.

Ces opérations, pour lesquelles des demandes de subventions ont été adressées aux diverses institutions, n'ont malheureusement pas pu être réalisées faute d'accord d'attribution d'aides financières de l'Etat. De nouvelles demandes sont en cours pour la réalisation de ces travaux qui devraient intervenir courant 2023.

Les recettes liées aux dotations de l'Etat augmentent très sensiblement mais reste néanmoins contenues au vu de l'inflation, cela nous amène à devoir faire des choix quant aux futurs projets à mener.

Impôts et taxes

Cette année encore, aucune augmentation du taux des taxes directes locales n'a été appliquée par le conseil municipal pour l'année 2022. Ils ont été votés par l'assemblée délibérante lors de sa séance du 4 avril 2022 et se présente comme suit :

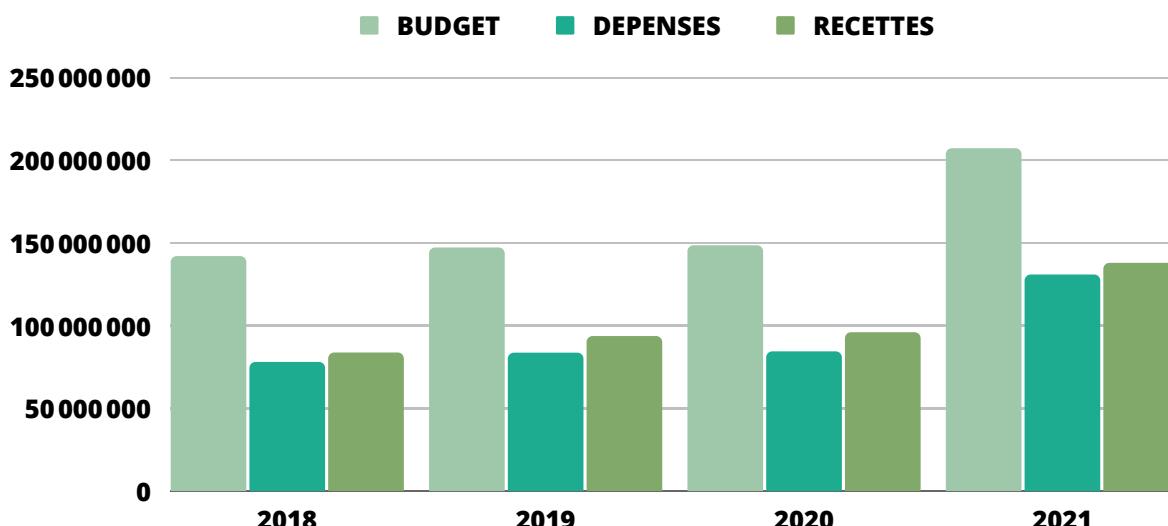
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 37,07 %,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 49,07 %
- Cotisation Foncière des entreprises : 20,50 %.

Certains administrés nous ont fait savoir leur mécontentement quant à la hausse du montant de leurs taxes foncières, il faut savoir qu'on désigne sous le nom d' « impôts fonciers » les impôts directs annuels perçus par l'État au profit des collectivités territoriales, celles-ci sont les régions, les départements, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale. Ils sont les principaux bénéficiaires des impôts directs locaux et des taxes assimilées. Ainsi, chaque établissement est libre de définir les taux d'imposition pour l'année en cours. selon les bases prévisionnelles que leurs adresse l'État.

De plus, les services de l'état adressent tous les ans et ce, avant le vote des budgets, les bases prévisionnelles d'imposition aux collectivités (généralement au cours du mois de mars) selon la valeur locative cadastrale représentée par le loyer théorique annuel que l'immeuble serait susceptible de produire, dans des conditions normales, à une date de référence.

Ces bases prévisionnelles sont réévaluées chaque année et c'est majoritairement cette réévaluation qui fait augmenter le coût des impôts fonciers.

Evolution des comptes administratifs



Marchés publics

Marchés de travaux

- Création de trottoirs Rue Fauveau et Rue de la Poste - PEPIN - TRAVAUX PUBLIC / 2021 - 2022
- Mise en sécurité et accessibilité Rue Fauveau et Rue de la Poste - JAKUBCZAK - DIDIER / 2018 - 2022

Marchés de services

- Éclairage public - ENGIE / 2020 - 2024
- Portail facture et réservation périscolaire - JVS MAIRISTEM / 2021 - 2023
- Restauration scolaire - CONVIVIO OCRS / 2019 - 2022
- Logiciel métier horizon cloud web - JVS MAIRISTEM / 2020 - 2024
- Maintenance PC - COMPUTEUR SERVICES 77 / 2019 - 2022
- Photocopieur - GRENKE LOCATION / 2022 - 2025
- Certificat de signature - JVS MAIRISTEM / 2022 - 2024
- Téléphonie - ORANGE BUSINESS SERVICES / 2020 - 2023
- Maintenance photocopieur - COMPUTEUR SERVICES 77 / 2019 - 2022
- Matériel informatique - GRENKE LOCATION / 2022 - 2025

Extraits des comptes rendus de séances

Les délibérations et les comptes-rendus des Conseils Municipaux sont consultables, conformément à l'article R. 2313-8 du Code général des collectivités territoriales.

Les délibérations sont affichées dans un délai d'une semaine après chaque Conseil Municipal, en attendant le compte-rendu complet, comprenant les débats et les votes des délibérations, consultable après son adoption lors du Conseil Municipal suivant.

Séance du 04/04/2022

- SDESM – Adhésion communes ;
- Approbation RPQS ;
- Recouvrement dégât des eaux logement communal ;
- Emplois saisonniers ;
- Tableau des effectifs annuel ;
- Modification convention d'occupation du domaine public – AN&S ;
- Vote des taxes directes locales (3 taxes) ;
- Approbation du compte de gestion 2021 – Commune ;
- Approbation du compte administratif 2021 – Commune ;
- Affectation des résultats ;
- Vote du budget primitif 2022 – Commune ;
- Approbation du compte de gestion 2021 – Assainissement ;
- Approbation du compte administratif 2021 – Assainissement ;
- Vote du budget primitif 2022 – Assainissement ;
- Choix du prestataire de service pour l'exploitation de la station d'épuration ;
- Subventions aux associations ;
- Approbation des devis ;
- Contrat de maîtrise d'œuvre – travaux salle Lepême ;
- Tarifs brocante et fête du village.

Séance du 22/04/2022

- SDESM – Marché de Maintenance ;
- SDESM – Adhésion communes ;
- Convention Unique adhésion aux missions facultatives du CDG ;
- Approbation RPQS.

Séance du 26/09/2022

- Budget Communal: décision modificative ;
- Budget communal: admission en non-valeur ;
- Correspondant incendie et secours ;
- Redevance occupation du domaine public ;
- Devis SUEZ et demande de subvention ;
- Diffusion des délibérations ;
- Rupture de la convention scolaire et périscolaire entre Châtenay et Égligny ;
- Création d'un comité des fêtes ;
- Éclairage public ;
- Renouvellement du contrat de prestation avec le Groupe SACPA.

Séance du 28/11/2022

- Admission en non-valeur ;
- Révision des tarifs du cimetière ;
- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;
- Adressage ;
- Versement de la taxe d'aménagement ;
- Plan de formation ;
- Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements ;
- Demande de subvention – voyage scolaire ;
- Convention scolaire et périscolaire entre Châtenay-sur-Seine et Égligny.

Nouvelles règles de publicité

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales simplifie, clarifie et harmonise les règles en vigueur et renforce le recours à la dématérialisation.

Cette réforme, appliquée au 1er juillet 2022, concrétise l'objectif de simplification des outils en matière d'information du public et de conservation des actes et ont pour objet de préciser le contenu et les modalités de publicité et de conservation du procès-verbal des séances des assemblées délibérantes des communes, des départements, des régions.

Le compte-rendu des séances du conseil municipal est supprimé ; il est considéré comme faisant doublon avec le procès-verbal.

Un affichage à la mairie d'une liste des délibérations examinées en séance permettra de garantir l'accès rapide des citoyens à l'information sur les décisions actées.

Un procès-verbal de chaque séance, arrêté au commencement de la séance suivante, reprend l'ordre du jour de la séance, les délibérations adoptées et les rapports au vu desquels elles ont été adoptées, les demandes de scrutin particulier, le résultat des scrutins précisant, s'agissant des scrutins publics, le nom des votants et le sens de leur vote, et la teneur des discussions au cours de la séance. Il est, par la suite, mis à la disposition du public, de manière permanente et gratuite à la mairie.

Un exemplaire original du procès-verbal est conservé dans des conditions propres à en assurer la pérennité.

Elaboration du PLUiH

L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), initiée par la Communauté de Communes du Bassée Montois va être révisé.

En effet, des avis divers, de personnes publiques, une prise en compte des recommandations de l'Autorité environnementale en rapport avec les réalités de notre territoire en bord de Seine et la création du casier pilote de la Bassée, justifient des modifications.

La reprise des études va permettre d'inclure un volet H pour l'habitat. Ainsi, projets de territoire et liens juridiques croisés, donnent une synergie politique à ne pas négliger.

Ce PLUiH doit se nourrir des réalités du terrain. La connaissance du territoire par les élus locaux, nos liens privilégiés avec vous les habitants, nous rendent acteurs de l'élaboration de ce PLUiH afin qu'il préserve nos identités locales du Bassée Montois.

Ce document de référence pour toutes transactions d'urbanisme sera défini pour les 15 ans à venir ; il doit répondre à nos besoins actuels mais aussi aux besoins futurs de notre territoire.

Le PLUiH est un document stratégique qui traduit l'expression du projet politique d'aménagement et de développement durable. Il fixe les grandes orientations stratégiques d'occupation et d'utilisation des sols.

Au quotidien, il règle les questions du quoi construire, où et dans quelles conditions. Le volet habitat traduit la volonté politique de répondre aux besoins de logement. Ce PLUiH partagera un socle commun en matière de réglementation du droit des sols mais chaque maire retrouvera sa compétence en matière d'autorisations sur sa commune.

Si nous y voyons un vent de liberté, des exigences très nombreuses seront contrôlées par des organismes d'État ayant les compétences reconnues.

Juste pour vous en donner une idée, le Code de l'Urbanisme et le PADD (protection nature écologie et réseaux d'énergie) sont les plus importants. Mais le SCOT pour le nombre de constructions admises sur 10 ans, le PCAET pour le climat, le SAGE pour les eaux, le SUP pour les servitudes, le ZAN et le ZEN pour l'artificialisation des sols, etc ...viendront aussi contrôler vos envies !

Il va sans dire que l'avenir de toute commune dépend aussi des potentialités de ses installations communales comme le château-d'eau, la station d'épuration, les écoles et les commerces pour garantir le confort de nos habitants et habitations. L'évolution de l'urbanisme et de notre habitat en dépend aussi !

L'ensemble du travail est confié à la société CODRA avec qui les communes vont faire connaître leur points de désaccords de façon justifiée et argumentée par des notes et des plans.

Une concertation par le moyen d'un registre est ouverte en mairie de Châtenay et sur les 42 communes de notre communauté de communes, pour recevoir toutes vos suggestions justifiées. C'est l'occasion de recenser le maximum d'observations des habitants. Venez partager et écrire vos projets ! Après il sera trop tard....

Toutes vos demandes, préalablement reçues dans ce registre, seront étudiées et défendues par nos soins lors d'une première réunion prévue à Châtenay, le 3 février prochain devant la Communauté de Communes.

En 2021, la Mairie a traité :

27

Certificats d'urbanisme

27

Déclarations de demandes de travaux

7

Demandes de permis de construire

17

Attestations d'achèvement des travaux

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :

DP

FAÇADE, RAVALEMENT :

DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES :

DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : DP
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE

DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : DP
- > 40 m² : PC

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Démarches - comment faire ?

Connectez-vous sur la plateforme de téléservice dédiée : <https://gnau14.operis.fr/basseemontois/gnau/#/>

Identifiez-vous en créant un compte ou via votre identifiant France Connect, puis sélectionnez la commune sur laquelle le projet sera réalisé.

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire permet d'accueillir les enfants scolarisés dans les écoles primaires et maternelles de Châtenay-Egligny, régulièrement ou occasionnellement, et de leur proposer des activités de loisirs éducatifs. Les activités périscolaires prolongent le service public de l'éducation.

Accueil matinal :

Les premiers enfants arrivent dès 7h30.

Des activités calmes telles que du dessin, de la lecture, ou des activités manuelles sont proposées.

A 8h20, les enfants sont remis au personnel enseignant. Ils restent dans la cour jusqu'au moment de rentrer en classe.

Pause méridienne :

D'une durée de 2 heures (12h-14h), la pause méridienne est l'interface entre les temps scolaires du matin et de l'après midi.

Les enfants doivent pouvoir se déconnecter des heures de classe.

La cantine est le lieu où nos enfants prennent leur déjeuner mais c'est aussi un lieu de vie, un espace de socialisation et d'apprentissage. Nous essayons d'offrir un cadre confortable et ludique. Les agents municipaux ont une relation bienveillante avec les enfants et viennent au « vivre ensemble ».

Les agents ont pour mission de servir les enfants, d'encourager chacun à manger ou au moins à goûter les plats proposés. Ce doit être un moment de plaisir gustatif, un moment de détente partagé avec ses camarades mais aussi un moment d'expérimentation ludique.

Le temps du repas étant concentré en un seul service, les enfants se dégourdissement, avant la reprise des cours, dans la cour de maternelle.

Une délimitation de l'espace de la cour a été mise en place entre les maternelles et les primaires. Ils ont donc tout le loisir d'évacuer leur trop plein d'énergie, dans le respect de la charte de bonne conduite conçue avec leurs encadrants.

En cas de mauvais temps, la garderie située à côté de la cour de maternelle peut les accueillir.

Nous souhaitons faire de la pause méridienne un véritable moment de plaisir, de partage et d'épanouissement pour les enfants.

Nous espérons que chacun sait l'apprécier et que les enfants garderont un souvenir joyeux de leur passage dans nos écoles.

Accueil du soir :

A partir de 16h30, les enfants sont récupérés dans les écoles.

Ils sont pris en charge immédiatement grâce aux inscriptions faites au préalable. La vérification des présences est ainsi facilitée.

Le goûter est pris dans un premier temps ; c'est un moment convivial où les enfants peuvent échanger et raconter leur journée.

Tout comme lors de l'accueil matinal, les agents proposent régulièrement activités manuelles variées. Les enfants peuvent fabriquer de petits objets ou cadeaux liés aux événements de l'année (anniversaires, événements calendaires, fêtes...).



49 élèves

École maternelle "les Pinaguets"
Châtenay-sur-Seine

Classe de Mme Girard :

- Petite section : 5 élèves
- Moyenne section : 19 élèves

Classe de Mme Legros :

- Petite section : 10 élèves
- Grande section : 15 élèves

51 élèves

École primaire "les Châtaigniers"
Châtenay-sur-Seine

Classe de Mme Kaufman :

- CP : 22 élèves
- CE1 : 5 élèves

Classe de M Thizy :

- CE1 : 10 élèves
- CE2 : 14 élèves

49 élèves

École primaire "les Hirondelles"
Egligny

Classe de Mme Thomas :

- CE2 : 9 élèves
- CM1 : 16 élèves

Classe de M Ponnaud :

- CM1 : 5 élèves
- CM2 : 19 élèves



Aide aux devoirs :

L'aide aux devoirs, instaurée 3 jours par semaine, accueille les enfants dans l'école Les Châtaigniers. Après la prise du goûter et un peu de détente dans la cour de l'école, les enfants sont accompagnés dans la réalisation des devoirs et dans la compréhension des leçons. Le choix de proposer ces sessions à effectif restreint (12 enfants maximum) permet aux enfants de travailler dans un lieu calme, d'échanger, de partager et de s'entraider.

Focus sur la restauration scolaire

Une moyenne de XX repas par jour sont servis depuis la rentrée 2022, avec une répartition de XX repas pour la cantine de Châtenay et X repas pour la cantine d'Egligny. Un coût de 4,90 € est facturé aux parents. Pour rappel, ce montant avait été revu à la baisse à notre début de mandat, au printemps 2020, en accord avec la commune d'Egligny puisqu'il était facturé 5,20 €. Ce coût couvre le prix du repas, les charges de fonctionnement et la masse salariale.

La tarification du temps méridien est un dossier difficile car une fois toutes les charges additionnées, le coût du temps méridien d'enfant coûte en réalité X € à la municipalité. Il faut donc réussir à définir un coût qui permette, au delà de l'enjeu financier, de maintenir la plus grande accessibilité à ce service pour toutes les familles Châtenaysiennes, sans que la municipalité absorbe ces frais supplémentaires.

Ces derniers mois, la municipalité a subi plusieurs augmentations des prix par le prestataire des repas. Tout d'abord, il y a la mise en place de la loi EGALIM ayant pour objectif de diversifier l'offre faite aux enfants avec des repas végétariens, plus de produits Bio, l'imposition d'achat en circuits courts ; la démarche environnementale est certes louable mais il s'avère que ces nouvelles impositions font augmenter les coûts de production pour notre prestataire. De plus, les différentes augmentations tarifaires des coûts de l'énergie de cette fin 2022 ont ajouté encore des frais supplémentaires.

Les communes de Châtenay et Egligny, avaient décidé jusqu'à maintenant d'absorber ces coûts supplémentaires et ne pas augmenter les tarifs méridiens. Nous étudions différentes pistes pour contenir ces augmentations. En décembre, nous avons fait parvenir aux parents une enquête afin de connaître leur avis sur le fait de retirer une périphérique sur les 5 proposées dans le repas afin de réduire le coût et ne pas augmenter le tarif. En effet, nous constatons par ailleurs, chaque jour, beaucoup de gâchis, notamment sur les entrées ; nous envisageons donc de ce fait de retirer une périphérique qui pourrait aussi limiter ce gâchis. Avant de prendre notre décision, il nous a paru essentiel de solliciter les parents élus et de sonder les parents.

Malgré ces adaptations, il apparaît inévitable de procéder à une augmentation du tarif dans les prochains mois ; bien sûr, nous travaillons par ailleurs sur l'étude d'autres propositions pour lesquelles nous ne manquerons pas d'en informer les parents.

Les assistantes maternelles agréées

NOM PRÉNOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
BLANCHET Céline	12 rue Grande	09 50 51 45 07 06 20 56 15 35
QUINAULT Isabelle	10 bis rue de Chaupry	01 60 96 34 31 06 82 60 04 98
THOMAS Audrey	22 rue de Chaupry	06 29 55 74 67
WYREBSKI Sabrina	31 route de Montereau	01 64 31 25 91 06 79 90 00 11

Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'accueil gratuit, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants de 0 à 6 ans. Il a pour but d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents et les assistants maternels et gardes à domicile. Le REP se réunit une fois par mois, le mercredi matin, dans la salle Marcel Lepême.

Bibliothèque municipale Lydia Tonnellier

Depuis son inauguration festive et ludique en avril 2022, la bibliothèque s'active.

Les fidèles amateurs de lecture sont heureux de trouver les dernières nouvelles littéraires comme la saga de la famille Casalet, les romans de Pierre Lemaître, les derniers thrillers, les romans divers, les témoignages et n'oubliions pas les mangas, mortelle Adèle.... Le dernier livre de Valérie Perrin « trois » a beaucoup plu !

Vous trouverez le prix Goncourt 2022 de Brigitte Giraud « vivre vite » ou bien le jeune homme d'Annie Ernaux. Le livre de l'enfant de Bray Benoit Gallot « la vie secrète d'un cimetière » nous fait visiter le père Lachaise. Avec la juive de Shangaï, nous partons à l'aventure de Berlin jusqu'en Chine, tandis qu'avec Jonathan Coe nous embarquerons en Angleterre....

Des enquêtes, nous ferons avec Maxime Chattam, Michel Bussi et bien d'autres. La vie d'un roi nous dépeint Charlemagne, alors que quelques biographies nouvellement arrivées nous font vivre avec Grace Kelly ou Maria Callas

Régulièrement maintenant, les classes de la maternelle au CM2, fréquentent la bibliothèque. Chaque classe fait une séance de lecture avec son enseignant et repart avec des livres.

Les assistantes maternelles, avec la RPE, viennent le mercredi matin une fois par mois pour lire avec les petits.

En décembre, notre partenariat avec la médiathèque départementale nous a permis de recevoir une conteuse professionnelle merveilleuse !

Une habitude s'est aussi installée autour de la boîte à Christine un samedi par mois ; la séance porte sur un thème choisi par Christine. Les enfants, confortablement assis sur les tapis et les coussins, écoutent une histoire.

Pour en garder la trace, ils fabriquent un objet qui y correspond tout de suite après ; en cette période de rois mages, ils ont fabriqué une couronne. Le monde de Christine est un univers qu'elle fabrique pour raconter ses contes. Elle crée pour mettre en mot ! Ce moment ludique met l'enfant au cœur de paysages et de cultures qu'il ne connaît pas, c'est un plaisir partagé. La voix de l'adulte est rassurante et par son intonation elle fait découvrir des émotions .

Ces instants privilégiés ancrent la lecture comme un moment agréable et serein chez l'enfant.

Nous avons aussi pris le temps cette année d'aller faire une formation à la gestion des prêts. Ainsi notre jolie local clair vit au rythme des grands et des plus petits.

Nos adhérents réguliers sont fidèles, nous regrettons cependant beaucoup de ne pas en avoir attiré davantage ! Les livres sont là, ils tournent et se renouvellent !

Venez lecteurs , les mercredis et jeudi après midi jusqu'à 17h30 ... 18h si vous nous prévenez d'être en retard, nous serons là pour vous guider vers vos sujets favoris !

G Plomteux, J Galano, bénévoles

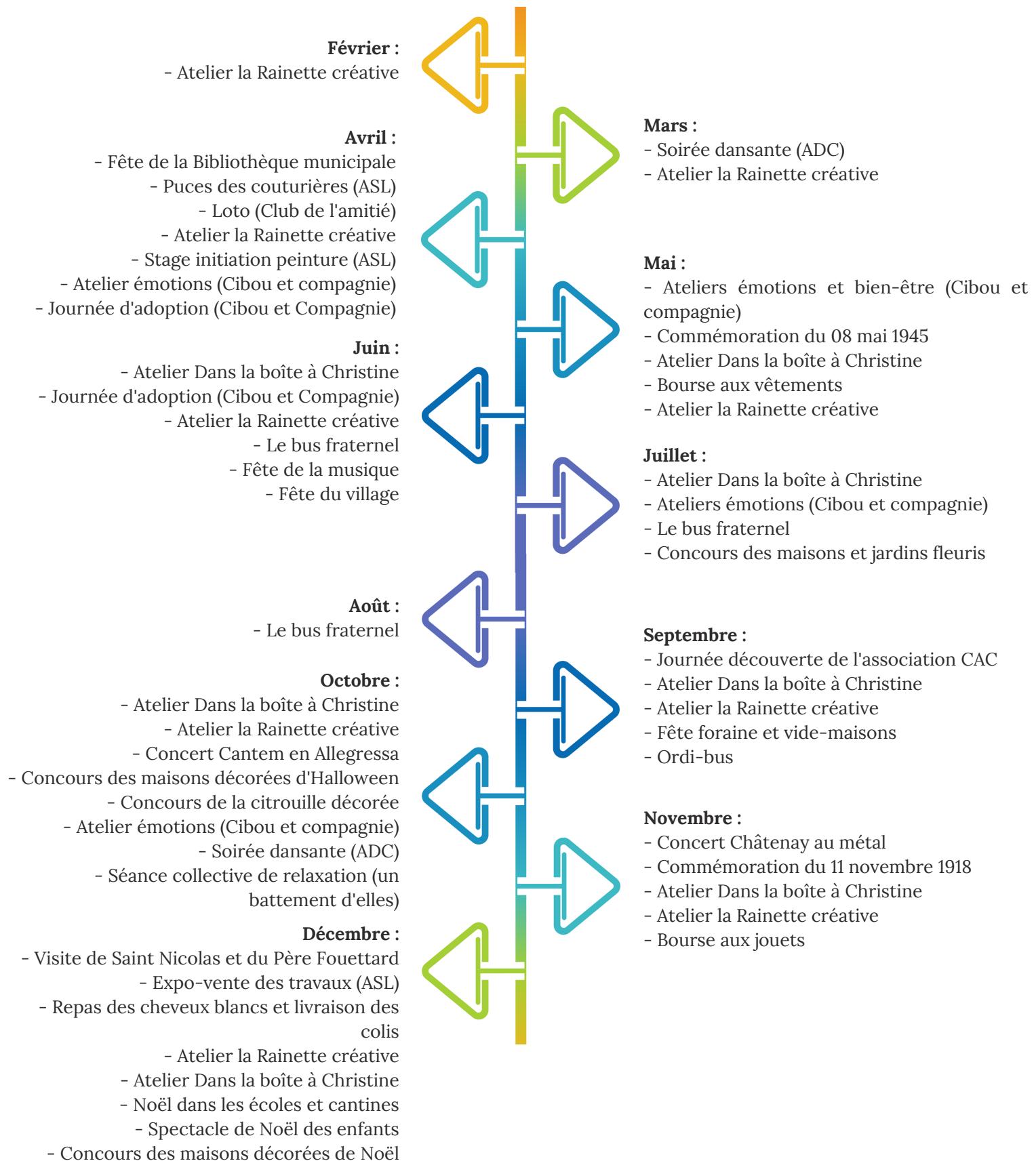


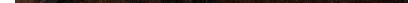
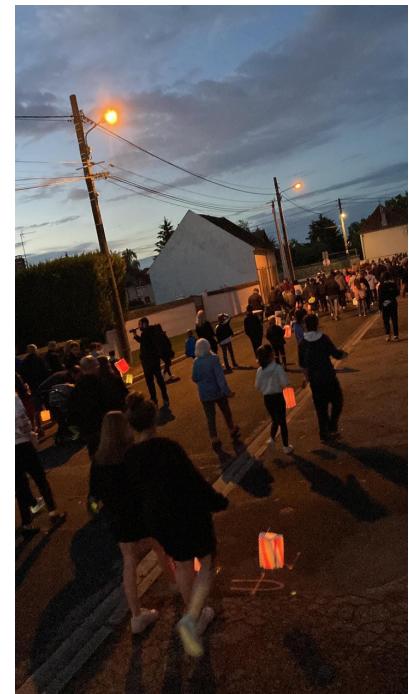
Horaires d'ouvertures :
Tous les mercredis et jeudis
de 14h à 17h30

Abonnement annuel :
Pour les Châtenaisiens : 15 € par foyer
Pour les extérieurs : 25 € par foyer

Rétrospective des animations organisées en 2022

Malgré un début d'année 2022 encore marqué par la crise sanitaire et des évènements annulés en dernière minute, notre village a su se rattraper et a été très animé ces derniers mois. Il y a de la vie ; nous sommes très fiers de retrouver du lien social après cette période inédite et surtout nous remercions et félicitons les acteurs et bénévoles qui s'impliquent au quotidien pour maintenir ce dynamisme.







Résultats des concours

Pour cette année 2022, la municipalité a décidé de refaire les concours au sein de notre village. Nous tenons à remercier tous les habitants petits et grands qui ont participé à la décoration et à la vie de notre village. De bons moments partagés également avec les membres du Jury et les participants.

Les gagnants sont :

Concours de la citrouille décorée : Les participants avaient exposé leurs citrouilles à la mairie et les habitants pouvaient voter pour leur citrouille préférée. Chacun a reçu un bon cadeau.

1. Cléa F
2. Clara F
3. Sacha L



Concours de la maison décorée Halloween : Les 3 premiers gagnants ont reçu un bon cadeau.

Le jury du comité des fêtes a procédé au vote, après sa tournée le 31 octobre 2022.

1. Famille Victor
2. Famille Benarroudj
3. Famille Thomas



Concours des décos de Noël : Les 3 premiers gagnants ont reçu un bon cadeau.

Le 30 décembre, le jury du comité des fêtes a fait la tournée des maisons décorées pour cette fin d'année.

1. Famille Gomes
2. Famille Herbin
3. Famille Letondor
4. Famille Lenoir
5. Famille Le Mehauté
6. Famille Thomas



Le concours de Maisons fleuries, organisé en juillet, a été annulé, en raison de la sécheresse et de l'arrêté préfectoral, en vigueur, interdisant l'arrosage.

Création d'un comité des fêtes

Depuis le mois d'octobre, la municipalité a créé un comité des fêtes ayant vocation à accompagner les élus dans l'organisation et la gestion des évènements communaux.

Un groupe d'une petite dizaine de volontaires, souhaitant s'impliquer dans l'animation du village, a rejoint l'équipe.

Après plusieurs réunions avec les conseillers municipaux, un planning d'évènements a été programmé pour 2023 avec des animations pour les différentes tranches d'âges. Une première réalisation a pu se concrétiser comme le spectacle de Noël des enfants, évènement qui a connu un franc succès.

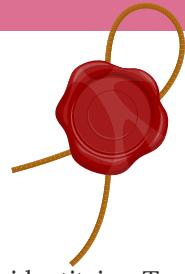
Rendez-vous en 2023 pour d'autres animations et soirées !

Registre des personnes vulnérables

Le recensement des personnes âgées, handicapées ou isolées est indispensable pour une intervention efficace et ciblée en cas de déclenchement de plan d'urgence.

La municipalité tient à jour un registre recensant les personnes vulnérables au sein du village et en assure la mise à jour des données collectées. A échéance régulière ou en cas de crise, la mairie contacte les personnes isolées pour faire un point sur leur situation.

Les personnes se sentant en état de fragilité peuvent demander leur inscription au registre auprès de la mairie.



Bannières de l'église

Une bannière traînait à la sacristie de l'église, poussiéreuse, effilochée et usée !

A quoi pouvait elle servir ?

Lors des grandes processions, chaque paroisse se réunissait autour de sa bannière. C'était un repère identitaire. Toute communauté religieuse comme laïque peut avoir sa bannière ; un parti politique, une association sportive, etc ...

Lors de grandes manifestations de foule, on se rallie à sa bannière. C'est une pièce de tissu doublé et orné d'un décor et d'inscriptions spécifiques, correspondant aux symboles des congrégations ou communautés ; tableau du Saint vénéré ou armoiries diverses. L'étendard patronal est présent dans chaque fête patronale ou aux grandes fêtes liturgiques.

De forme rectangulaire, une bannière est suspendue à un bâton horizontal porté par une hampe qui permet de l'élever au dessus de la foule comme un étendard.

Le port de la bannière est un honneur en dépit des difficultés liées au vent et au poids dans de longues distances. Des habitants de Châtenay en ont des souvenirs et des photos !

Voici en effet une procession qui s'amorce devant le presbytère dans les années 1950.

Réalisée dans du velours, de la soie ou du lin, les matières sont choisies avec goût. Les brodeuses s'évertuent pendant de longues heures sur leurs travaux.

Le motif est ainsi dessiné et brodé sur le fond, puis paré d'ornements de franges ou de galons à la recherche d'une belle harmonie.

La restauration cherche à respecter le travail authentique. Il est souhaitable de garder l'esprit d'origine ! Le travail doit respecter les couleurs et réparer les dommages du temps !

La bannière découverte à Châtenay a livré un secret, un papier glissé à l'intérieur de la robe de la vierge n'était autre qu'une facture datant de 1898. Ce papier était découpé en forme du patron de la robe !

On suppose que ce sont des religieuses du village de Forges qui l'auraient réalisée fin XIXème siècle.

Quelques dames de l'atelier couture de l'ASL se sont mises à sa restauration entre 2021 et 2022.

Elles se sont attachées à garder exactement les mêmes dimensions et à conserver tout ce qui était sauvable comme le galon à franges faisant le tour. Les broderies des sœurs ont été décousues puis ré-appliquées sur une matière brillante satinée. La toile de fond recto verso est neuve et réalisée dans un tissu soyeux, les anciens galons et les franges ont été conservés.

Les glands ont été refaits avec du fil argenté. L'élément central, la Vierge, est entièrement neuf et a retrouvé son aspect grâce à des gabarits glissés à l'intérieur de l'ancien.

Les religieuses couturières prévoyaient déjà que leur travail serait un jour restauré !!! Mesdames de l'ASL, avez-vous, vous aussi, laissé vos patrons à l'intérieur ?

Le 12 novembre dernier, lors de la messe à Châtenay, le prêtre a procédé à la bénédiction de la bannière restaurée de la paroisse Saint Étienne .



Association Sports et loisirs - Section Renforcement musculaire et zumba

Après deux saisons « chaotiques » nous avons pu retrouver nos repères petit à petit pour la saison 2021-2022. Bonne fréquentation pour les deux sections. La saison 2021-2022 s'est terminée début juillet autour du pot de l'amitié.

Le 5 septembre 2022, nous redémarrions la nouvelle saison. Beaucoup de nouvelles personnes nous ont rejoints tant à la Zumba qu'au Renforcement Musculaire et « cerise sur le gâteau » quelques-unes ont rejoint en plus la section Country. Cela nous fait plaisir, à Sandrine et à moi, de constater que les personnes se sentent bien au sein de l'ASL.

En résumé, les cours sont proposés aux ados (16 ans), et adultes (hommes et femmes) les lundis et mercredis soir de 19h30 à 20h30, Salle Marcel Lepème. Ils se déroulent dans une bonne ambiance grâce à la bonne humeur et au professionnalisme de Jean-Louis. Le cours est ouvert à tous, quel que soit votre niveau sportif. Les progrès viennent vite avec l'assiduité.

Après la « Zumba Halloween », nous avons terminé l'année 2022 avec « La Zumba de Noël ». Rendez-vous dans quelque temps pour celle concernant le « Carnaval ».

Lorsque cet article paraîtra, nous aurons déjà entamé l'année 2023. J'espère que 2022 se sera bien terminée pour vous et pour 2023, je souhaite à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches le meilleur qui soit.

Marie-Françoise Tison, Secrétaire de l'ASL

Association Sports et loisirs - Atelier Théâtre

L'atelier théâtre « Comédien Malgré Lui », initialement créé en 2018 à l'attention des Ados (à partir de 16 ans) et des adultes est dorénavant arrivé à Châtenay sur Seine.

Les cours sont assurés par moi-même. De formation théâtrale, pendant près de 10 ans, j'ai pu ensuite participer à des courts métrages et des spectacles professionnels. Après avoir exercé pendant 20 ans dans l'exploitation cinématographique, j'ai fait une reconversion dans la gestion de paie, ce qui m'a permis de reprendre le théâtre et créer l'atelier.

Le fait d'intégrer l'ASL m'a permis de proposer une activité culturelle sur la commune mais également de développer l'atelier théâtre. Les cours ont lieu le vendredi, de 20h à 22h30, à la salle Marcel Lepème. Une représentation sera proposée au mois de juin afin de présenter le travail des élèves.

Si vous vous sentez l'âme de comédien, venez faire un essai sans engagement.

L'adhésion est de 150 € pour l'année dont 20 € sont reversés à l'ASL dont nous faisons partie. Si vous souhaitez nous rejoindre maintenant, le premier trimestre sera décompté.

Pour plus d'informations vous pouvez me joindre au 06-09-62-72.64 ou amoyel.laurent@gmail.com

Laurent Amoyel

Association Sports et loisirs - Atelier Terre

Le lundi après midi c'est création, façonnage et fous rires !

L'année 2022 a été marquée par la grande journée de cuisson des créations de l'année, parce que c'est spectaculaire, nous l'avons ouverte à tous.

En 5 étapes, nous allons cuire nos pièces à l'ancienne, sans frais ; positionner délicatement chaque objet les uns sur les autres ; créer la hutte du four en bonnes bûches de 1 mètre ; et la recouvrir de boue !

Alimenter le feu pendant 5 heures au moins...

Fermer l'alandier de façon étanche... Attendre toute la nuit...

Découvrir les pièces cuites cachées dans la cendre chaude....

Prochain grand feu au mois de juin 23....

Michelle, Mireille, Paola et Maylis



Association Sports et loisirs - Atelier Travaux manuels

Atelier le lundi, jeudi et vendredi.

Enfin une bonne rentrée, plus nombreuses donc plus fructueuse.

Plusieurs activités communes cette année avec la restauration de la bannière de l'église et notre participation aux décors de Noël de la commune.

Les ateliers se sont exposés (avec l'atelier terre et modelage) le dimanche 4 décembre à la maison des associations, il faut regretter le peu de visiteurs Châtenaysiens.

Une sortie culturelle est prévue le jeudi 19 janvier à Nogent sur Seine au musée Camille Claudel.

Les cours d'aquarelle (2 fois par mois) ont repris en octobre avec Fred.

Aux beaux jours un projet de réaliser une fresque sur le mur de l'école maternelle en accord avec les institutrices.

Si vous voulez venir passer un bon moment pour bricoler ou apprendre différentes méthodes de broderie, couture, tricot ou autre c'est toujours le lundi et le jeudi de 14h à 17h . Le vendredi dessin-peinture de 14h à 17h. Nous vous accueillerons avec plaisir.

À tous nous souhaitons une bonne année pleine de trouvailles et nouveautés

Marie-Christine Lamy, responsable jeudi et vendredi, présidente de l'ASL



Association Sports et loisirs - Section Raid

Venez nous rejoindre chaque dimanche matin de 9h30 à 12h30 pour des activités de pleine nature adaptées à la plupart. Selon la saison, VTT, marche/course en orientation, nage, canoë sont proposés.

Le lieu de rendez-vous est au local Raid, situé Rue Maison Blaise face salon de coiffure.

La cotisation de la carte ASL est de 20€. À partir de 12 ans.

Contact par mail : jean-michelribollet@orange.fr

Jean-Michel Ribollet, Responsable section ASL RAID



Association Sports et loisirs - Section Country

La Section Country de l'ASL de Châtenay-sur-Seine présente tous ses vœux aux châtenaisiens.

2022 a été l'année des sollicitations. Nous avons participé à différents événements : Feu de la Saint-Jean à Bazoches-lès-Bray ainsi qu'à la fête de notre village (forum des associations et démonstration).

L'agenda 2023 est déjà bien rempli. Nous avons décidé de proposer des après-midis « COUNTRY ». Le premier après-midi se déroulera le dimanche 8 janvier 2023 à la Salle Marcel Lepème de Châtenay-sur-Seine et le second, le dimanche 5 mars 2023 toujours Salle Marcel Lepème.

Un gros évènement se prépare : une **Journée américaine** aura lieu le samedi 13 mai 2023. Cet évènement est réalisable grâce à l'aide et le soutien de l'A.S.L. ainsi que de la municipalité de Châtenay-sur-Seine. Nous organisons ce gros évènement pour fêter le 20ème anniversaire de KENTUCKY WESTERN DANCERS.

Les informations seront communiquées premier trimestre 2023 et tous les supports de communication seront utilisés pour faire de cette journée une belle fête.

Sandrine Van de Velde



Atypique Nature et solidarité

Atypique nature et solidarité a pour but d'entretenir la nature en y intégrant la vie dans le travail, l'habitation, et la détente.

Depuis septembre 2021, hommes et femmes de tout âge viennent travailler aux étangs de Maran en insertion professionnelle tandis que d'autres s'y sont installés pour y vivre toute l'année. C'est dans cette double conjoncture que la vie dans la nature a pris forme.

Dans le cadre de ses actions écocitoyennes, l'association mène au quotidien des actions écologiques comme l'adoption d'animaux, pour la plupart fermiers, comme des moutons qui permettent la tonte et l'entretien naturels des espaces engazonnés, ces espèces amènent aussi de la vie au site.

Un jardin a été créé et entretenu l'été dernier en culture sans pesticide. Toutes les productions (œufs, fruits et légumes) ont été vendues.

Au delà de ces missions, l'association organise des journées "Nettoyons la nature" aux abords des étangs du village plusieurs fois par an. Ces actions écologiques permettent de nettoyer les berges régulièrement souillées par les visiteurs et squatteurs.

L'association souhaite, pour 2023, pérenniser les actions entamées mais aussi lancer son activité d'écotourisme.

Toute personne aimant la nature et les contacts peut adhérer à l'association pour 30 euros par an.

Arnaud Follet, Président de l'association



Club de l'Amitié

Le club de l'amitié a pour vocation de mettre à la disposition de tous ses membres les moyens de développement d'activités sociales, culturelles et récréatives et de favoriser les liens d'amitié, d'entraide et de solidarité.

A ce titre, le club de l'amitié a réalisé cette année un concours de belote, une sortie d'une journée à Toucy, proposé un méchoui en juin, et en septembre un tournoi de pétanque, a aussi organisé sa traditionnelle fête de la Sainte Catherine pour finaliser ses activités par un pot de l'amitié.

En 2023, le club proposera le loto galette en janvier, suivi d'un concours de belote en février, d'une journée dans le Nord en avril, d'une soirée spectacle en mai, suivi du méchoui en juin.

Un voyage au Portugal est programmé dernière semaine de septembre 2023. Pour contenter tous nos adhérents, le repas de la Sainte Catherine sera organisé en novembre suivi du pot de l'amitié en décembre.

Tout au long de l'année, le mercredi après-midi permet de réunir les adhérents pour se distraire autour de jeux de société accompagné d'un goûter offert par le club.

André Traikevski, Président

Association Montgolfière en Bassée Montois

L'Association Montgolfière en Bassée Montois vous accueille pour des baptêmes en Montgolfière dans la région Bassée Montois. Les vols ont lieu le matin de bonne heure ou en fin d'après-midi en été.

Nous vous prenons en charge dans le véhicule pour vous emmener sur le terrain de décollage qui se trouve sur Montigny-Lencoup.

Il faut compter une heure de vol environ et 2 h 30 de disponibilité au total. Nous vous offrons un verre de l'amitié à l'issue du vol.

L'année 2022 s'est très bien déroulée avec une dizaine de vols dans la région Bassée Montois et un meeting en Auvergne, en juin, organisé par la Société GREENTECH où pour ses 30 ans, la société avait invité une trentaine de montgolfières.

Également, nous avons participé au meeting international de CHAMBLEY près de METZ où évoluent environ 500 montgolfières pendant une semaine.

Nous avons participé à la journée des Associations (tenue d'un stand) pendant la fête du village fin juin.

Nous avons créé une plateforme de décollage à Montigny-Lencoup n'ayant plus de terrain sur Châtenay, plateforme agréée par la DGAC, l'aviation civile et la Préfecture.

Nos projets de meeting pour la nouvelle année : LOHEAC fin juin et CHAMBLEY fin juillet.

Vous rêvez de prendre l'air et aimez la nature, venez nous rejoindre comme équipiers pour suivre et récupérer le ballon et les passagers. Moment de détente garanti en participant au gonflage de la montgolfière.

Pour nous contacter : Michèle Sabaté
AMBM CHATENAY 0682582894 - 0164312109 -
msabate@wanadoo.fr

Michèle Sabaté, Présidente



Société de chasse

Bien que la saison de chasse en soit bientôt arrivée à sa fin, nous avons décidé de rédiger ce petit article afin d'expliquer et de rassurer les habitants sur la pratique de la chasse sur la commune de Châtenay.

La société compte 27 sociétaires, les journées de chasse se pratiquent le dimanche.

Cette journée dominicale permet aux chasseurs d'exercer leur passion, et aux habitants d'exercer la leur, la marche, le jogging, le vtt, etc...

La nature, les chemins communaux sont des lieux qui doivent être partagés avec courtoisie pour que chacun puisse profiter de sa passion. Pour des questions de sécurité, n'hésitez pas à vous signaler lorsque vous vous promenez les jours de chasse et que vous entendez ou apercevez des chasseurs, la sécurité n'en sera que renforcée.

Lors des battues au gros gibier, des panneaux de signalisation sont déposés autour des zones concernées, route de la Tombe et la réserve près de la Route de Montigny Lencoup.

Même si ce n'est que du bon sens, il est préférable de ne pas vous promener dans les bois lors de ces périodes. Si vous aviez décidé d'aller aux champignons, il vaut mieux reporter quelque peu votre cueillette.

Pour information, il n'y a pas de distance déterminée de chasse autour des habitations. Bien sûr, il y a des règles à respecter, il est interdit de tirer en direction des lieux de vie, routes, chemins, stades ou autre à portée de fusil, mais cependant il n'est pas interdit de tirer en l'air, même si des plombs tombent dans votre jardin, ceux-ci sont totalement inoffensifs, même si ce n'est pas agréable, ce n'est pas dangereux.

Société de chasse (suite)

Il est interdit de chasser à moins de 150 mètres des habitations, seulement pour les ACCA (associations communales de chasse agréées).

Bien sûr, et encore une fois, c'est une question de bon sens pour nous les chasseurs, nous évitons toutes ces pratiques qui pourraient gêner les habitants ou les effrayer.

Et enfin pour terminer, nous sommes conscients que tout le monde n'aime pas la chasse, mais cette pratique existe depuis des lustres.

Cette pratique permet de maîtriser et réguler la population du grand gibier, afin d'éviter la surpopulation et les dégâts que celle-ci occasionne.

Daniel Ryckoort, Président

Association Cibou et compagnie

L'association Cibou et compagnie, installée impasse de la grange aux dîmes, recueille et soigne des animaux en perdition, vous souhaite une très bonne année 2023.

2022 a été une année difficile au vu de la conjoncture pour notre association.

Toutefois 108 chats, 33 chiens, 5 chevaux, 3 chèvres et 3 lapins ont trouvé une famille adoptive, les journées portes ouvertes y ont bien contribué.

Une famille d'accueil est une famille temporaire en attendant l'adoption d'un animal. C'est une formidable aventure qui permet à un petit protégé de trouver une famille plus facilement.

La famille d'accueil est encadrée par l'association qui prend tous les frais en charge, La famille s'occupe de l'animal comme si c'était le sien et doit pouvoir offrir du temps à l'animal et aux potentiels visites d'adoption.

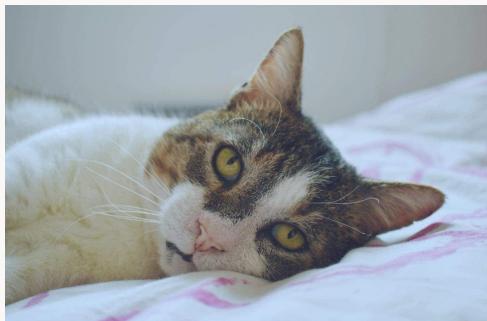
En 2023, l'association continuera ses missions :

- le sauvetage et la protection d'animaux domestiques, de ferme et des équidés,
- les soins généraux et vétérinaires afin de les proposer à l'adoption en bon état,
- la prévention auprès du public sur la protection animale et notamment sur l'importance de la stérilisation des chats.

Pour mener à bien nos missions nous espérons accueillir plus de bénévoles au sein de notre équipe,

dans nos tâches quotidiennes mais aussi plus de familles prêtes à accueillir un animal.

Marie, Présidente de l'association



Club d'Aéromodélisme de Châtenay

Dans un contexte morose pour beaucoup de clubs sportifs, notre club d'avionneurs rampants évolue d'année en année et se fait connaître : il compte maintenant 25 membres, dont 1 féminine et 2 cadets.

Cela est probablement dû à plusieurs facteurs cumulés : une bonne ambiance d'amitié, de conseil et de partage, un site de vol exceptionnel, un accès facile, un parking, le pilotage dos au soleil, des finances saines et des subventions pérennes de municipalités amies qui nous font confiance.

Nous ont rejoints récemment : un transfuge d'un club parisien souhaitant s'entraîner chez nous pour préparer des compétitions de voltige : amateurs de sensations fortes, accrochez-vous !, et 3 autres pilotes confirmés, licenciés au club de Melun-Villaroche, qui pourront dès le printemps prochain faire évoluer leurs planeurs dans notre espace exceptionnel du lieu-dit « Les Sablons », avec un plafond autorisé de 300 mètres/sol (acuité visuelle maxi recommandée).

Notre fête-barbecue de juin dernier sur le terrain fut un succès, et nous avions répondu présent à la fête de Châtenay et à la journée des assos de Donnemarie.

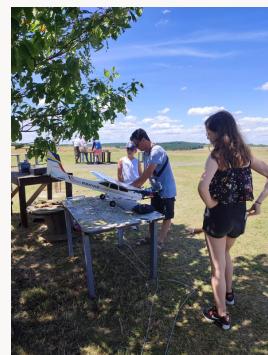
La formation du cadet Victor a bien avancé, mais sa scolarité n'autorise que peu de créneaux de vol, et seulement les jours de vent faible ; néanmoins, son moniteur lui a déjà, en confiance, laissé les manches : reste à peaufiner les atterrissages. L'entraînement en double commande de Nicolas et de Gilles a été contrarié par le mauvais temps : reprise prévue au printemps.

Notre projet 2023 est de pouvoir agrandir notre piste de 50 %, car ses 60 m s'avèrent un peu courts pour les avions lourds et le remorquage de grands planeurs, afin de rendre notre loisir encore plus spectaculaire et attirer plus d'amateurs, dont des jeunes. Merci d'avance aux généreux sponsors qui vont nous aidés à financer ces travaux.

En promenade sur le chemin de crête Est-Ouest (cote 105) entre Montigny-Lencoup et Châtenay-sur-Seine, venez voir évoluer nos engins les après-midis de beau temps : l'un de nous vous dévoilera volontiers les secrets du vol radiocommandé, vous donnera envie de faire un essai en double commande et pourquoi pas... de vous inscrire au club ?

Contact : François Plassat : 06 63 19 29 82.

François Plassat, Président



Châtenay dit merci aux bénévoles qui participent à la vie et à l'activité de notre village !

Notre commune a la chance d'avoir plusieurs commerces actifs qui offrent aux Chatenaisiens produits et services.

Commerces prêts à vous accueillir

Au fournil de Châtenay : Boulangerie - Pâtisserie

Horaires :

Du mardi au vendredi : 07h30-13h30 et 15h30-19h

Le samedi : 07h-13h et 16h-19h

Le dimanche : 07h-13h

25 Rue Grande - Tel : 01 64 31 30 15

Au p'tit commerce : Épicerie - Alimentation générale

Services complémentaires : livraison à domicile, drive, service laverie et pressing, retrait Point vert du crédit agricole, relais pick-up, commande fruits et légumes et œufs de producteurs locaux

Horaires :

Lundi, mardi et samedi : 08h-13h et 16h-19h

Mercredi : 08h-13h

Vendredi : 07h-13h et 16h-19h

Dimanche : 08h-14h

6 Route de Montereau - Tel : 01 64 32 34 45

Au p'tit clin d'œil : Salon de beauté

Services complémentaires : microblading, blanchiment dentaire, lifting colombien, comblement rides

Sur rendez-vous

17 Rue de la Poste - Tel : 06 47 79 79 62

Bô Kay Titi : Restauration rapide

Service complémentaire : vente à emporter

Du mardi au jeudi : 11h30-14h et 18h-21h00

Vendredi et samedi : 11h30-14h et 18h-22h

4 Rue de la Gare - Tel : 06 24 00 87 09

Hair'Lys Coiffure : Coiffure

Service complémentaire : coiffure à domicile le lundi, prothésiste ongulaire le samedi

Mardi, jeudi et vendredi : 09h-12h et 14h-18h

Samedi : 09h-15h

12 Rue de la Gare - Tel : 01 60 39 33 51

Jardisand : Jardinerie

Du lundi au dimanche : sur rendez-vous

17 Rue de la Poste - Tel : 06 47 79 79 62

Le lion d'or : Restaurant - Traiteur

Services complémentaires : bar, tabac, française des jeux

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 06h30-19h30

Samedi : 07h30-12h

21 Rue Grande - Tel : 06 70 11 50 58

Mondial Relay Secrétariat Havy : Point retrait- secrétariat

Lundi : 14h-19h

Mardi, jeudi et vendredi : 09h-12h et 14h-19h

Mercredi : 09h-15h30

Samedi : 09h-13h

21 Rue de Chaupry - Tel : 06 86 86 62 93

Châtenay une histoire de développement durable !



En 2020, l'association Atypique Nature & Solidaire a germé dans le cerveau d'un petit collectif.

L'idée première : créer une action qui allie la solidarité par l'emploi, la préservation de l'environnement, la mise en place de logements insolites à destination touristique sur un lieu ouvert, de loisirs et de promenades pédagogiques.

Le 31 décembre 2022, AN&S clôture son premier exercice. C'est l'occasion de faire un petit bilan. Ainsi, en quelques chiffres, nous pouvons retracer cette première année.

En septembre 2021, nous signons la Convention d'occupation du domaine public et devenons locataire des 35 hectares du Domaine de Maran, à Châtenay sur Seine.

L'Atelier Chantier d'Insertion Maran démarre son aventure. Dans un premier temps, l'effectif est de 7 salariés. Au cours de l'année, il a augmenté pour atteindre le nombre de 20 actuellement. Ainsi, en une année, 44 personnes ont été embauchées pour des missions temporaires et plus de 70 % de sorties positives vers l'emploi ou la formation (selon les critères de l'Etat).

Les six créateurs de l'association ont été rejoints par d'autres bénévoles, plus de 50 membres aujourd'hui !

La structure a travaillé sur des actions principales :

- Il y a eu l'Écocitoyenneté ; plus de 60 m³ de déchets ont été collectés, par les bénévoles et les salariés, lors des nettoyages de la nature sur les abords des étangs communaux.

- La sécurisation du domaine a généré notamment des créations de postes. Ce fut aussi la mise en œuvre d'un partenariat avec la gendarmerie et l'occasion de mettre fin aux nombreux squats bruyants et salissants des étangs.

- Tout au long de cette année, une grosse action de défrichage et de sélection des essences végétales a été entreprise sur des kilomètres de rive, avec le conseil de la police de l'environnement et la conscience de Natura 2000.

- Les déchets verts ont été valorisés en créant des haies sèches, mais aussi avec des créations de LandArt ; une nouvelle occasion de mélanger le bénévolat au salariat inclusif.

- AN&S est intervenu sur des chantiers extérieurs au site, notamment en travaillant à l'entretien du cimetière de Châtenay sur Seine, ou en allant participer au chantier de génie écologique de Seine Grands Lacs. Nos équipes ont planté 36 000 plantes hélophytes sur le long des noues et aux abords des étangs.

- A la suite du défrichage, la création d'un jardin potager a occupé les saisons printemps et été. Notre production 100 % naturelle a permis d'aller vendre nos paniers de fruits et légumes sur un petit marché et en vente directe sur notre site.

- 2021 fut aussi l'initiation d'un parc animalier pédagogique. Nous avons accueilli des chèvres, des moutons, des poneys, un lama, des petits cochons qui accompagnent notre prolifique basse-cour et nos palmipèdes. 120 petites vies animent le site et l'entretiennent en écopâturage. C'est aussi la création d'emplois inclusifs de soigneurs animaliers en herbe.

- Notre lieu est connu pour ces étendues d'eau reliées à la Seine. Ce fut l'occasion de réglementer les pratiques en créant une carte de pêche no-kill qui regroupe une trentaine de passionnés sur nos étangs.

- L'année a été également marquée par la création d'emplacements dédiés aux bateaux logements permettant l'électrification du site sur plusieurs km et l'arrivée de l'eau potable. Des jardins dédiés aux habitants des bateaux ont été créés, des amarres ont été construites... Ainsi les étangs de Maran ont accueilli douze familles en bateaux logements.



Dans la continuité, 2023 verra la pérennisation des actions entamées, mais aussi le lancement de nos activités touristiques.

Ainsi, au nom de l'ensemble des adhérents et des salariés de l'association, je vous présente nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année. Nous espérons que les Châtenaysiens et les Châtenaysiennes auront plaisir à venir découvrir et se promener au domaine Atypique Nature dès les beaux jours.

Arnaud FOLLET, Président de l'association AN&S



Ils sont nés

LOVAL Lyam	29 janvier 2022
VERCAMBRE COLLIN Arolde	29 janvier 2022
HUCHARD Abderrahmane	24 février 2022
SALGUEIRO Léandro	01 mars 2022
BELABBAS Amine	07 mars 2022
SURPRICE Meïly	14 mars 2022
BOUDHOULALL Keyline	20 avril 2022
PITARD Isaac	29 avril 2022
BAUDRILLART Alba	13 juin 2022
FOURQUENAY Louison	11 août 2022
THOMAS Joanie	04 novembre 2022
ABRAHAM DUPONT Sasha	16 novembre 2022
TAOCHY Maëlyah	23 décembre 2022

Baptêmes civils

LETONDOR Nathan	23 juillet 2022
-----------------	-----------------

Ils se sont dit "oui"

Mariages :

Yoan FREGONA et Cassandra BRUET	03 juin 2022
Mohamed JAAFAR et Sabrina MARHOUM	02 juillet 2022
Arnaud LETONDOR et Sandra LEMAITRE	23 juillet 2022
Prince MPASI NDOLUMINGU et Vanessa BONKOSI	29 juillet 2022
Jean-Marien LALANDE et Michaela SIRÝOVÁ	27 août 2022
Miguel VIEIRA MARIZ et Jennifer LINTHAL	01 octobre 2022

Pacs :

Rémi CLERC et Amandine LEROY	19 mars 2022
Lilian ABRAHAM et Edwige DUPONT	11 juin 2022
Isabelle RITEGNI et Cécilia HEBERT	02 juillet 2022

Ils nous ont quittés

FONTAINE Gérald	25 mars 2022
GRAZIANI née BOILÉE Andrée	07 juillet 2022
RIO née GUYOMARD Simone	31 août 2022
AMANITIS Kosta	30 octobre 2022
BIÉ née PINGUET Lucienne Andrée	22 novembre 2022
FORÊT née VILLEPREUX Simone	03 décembre 2022



Simone RIO - 90 ans

Simone et Pierrot fondent une famille unie durant soixante douze ans de mariage, avec leur cinq enfants tous nés dans la maison d'Egligny.

En 1965, ils achètent une maison avec leurs économies, toute la famille s'installe à Châtenay-sur-Seine. Simone s'y plait et aime beaucoup ce village.

C'est en 1970 qu'on lui propose un emploi, comme factrice à vélo, à la Poste de Châtenay-sur-Seine. Elle accomplit ce travail, durant vingt six ans, très consciencieusement et avec cette volonté de bien faire, pour rendre ses services aux habitants de son village.

Tous ces kilomètres parcourus chaque jour et par tous les temps avec son vélo sur la commune de Châtenay qui comprend également le Plessis. Quand elle rentrait le midi de sa tournée, des mots que l'on entendait souvent, selon la météo : " Je me suis bien fait rincer ce matin et j'étais encore chargée comme un mulet ".

Une factrice très dynamique avec une grande motivation, organisée, sans oublier sa condition physique et son équilibre ; elle était appréciée par sa gentillesse et son efficacité.

Elle consacrait ses loisirs à participer aux activités du Club du troisième âge, les sorties, la Sainte Catherine, les galettes des Rois, elle était toujours présente.

Sa passion, souvent derrière ces fourneaux, elle aimait recevoir, cuisiner et tout ça avec le sourire.

Simone était mamie de douze petits enfants et arrière grand-mère de dix sept petits enfants.

La maison du bonheur avec toutes ces réunions de famille, des moments inoubliables...

André Rio, Annick, Chantal, Christian et Christine

Simone est née le 11 septembre 1931 à Pluméliau dans le Morbihan.

A dix huit ans, elle quitte sa Bretagne pour venir travailler en Seine-et-Marne.

Elle s'installe dans ce petit village d'Egligny avec sa valise.

A la ferme de Laborde, chez M et Mme Bisson, elle est technicienne de surface. Elle comble ses patrons ; à tous les problèmes, elle fait face.

C'est dans cette maison qu'elle rencontre Pierrot qui travaille également à la ferme comme ouvrier agricole. Elle l'épousera sans tarder, le 3 juin 1950.



Mairie de Châtenay-sur-Seine

Rue Grande - 77126 Châtenay-sur-Seine

01 64 31 30 21 - mairie@chatenaysurseine.fr

Site internet (en construction) : www.chatenaysurseine.com

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Samedi : de 10h à 12h (permanence d'élus)

Horaires d'ouverture de l'agence postale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Samedi : de 9h à 12h

Journal rédigé par le Maire, les Adjoints et la commission communication de la municipalité de Châtenay-sur-Seine.

Merci aux personnes qui ont contribué à la création de ce bulletin et aux rédacteurs qui ont pris de leur temps pour rédiger des articles et agrémenter le contenu.

